

# Bulletin d'Adhésion à INTER - ACTION

Saison 2025/2026 (*Stage de juillet 2026*)

NOM / Prénom : [ ]

Adresse : [ ]

Code Postal : [ ] Ville : [ ]

Tel. (dom) : [ ] (Bur) : [ ] Portable : [ ]

e-Mail : [ ]

## Demande à adhérer à INTER-ACTION en tant que membre :

Bienfaiteur :  250 €

Adhérent / Transitaire (*dont stage*) :  670 € > >

### Réductions sur les frais de stage

- 220 € si inscription durant rassemblements . Soit 450 €
- 150 € si inscription avant le 1/4/2026 ..... soit 520 €
- 100 € si inscription avant le 1/5/2026 ..... soit 570 €
- 50 € si inscription avant le 1/6/2026 ..... soit 620 €

Clôture des inscriptions : 15 juin 2026 dernier délai

Ce formulaire signé sera renvoyé par courriel à [tresorier@inter-action-aero.fr](mailto:tresorier@inter-action-aero.fr) et le règlement se fera :

de préférence par virement sur le compte d'Inter-Action : FR76 1027 8023 4400 0203 4930 136

Avec comme communication le nom du membre et le texte « STAGE Juillet 2026 »

ou par chèque à l'ordre d'INTER-ACTION envoyé à

Date et Signature :

INTER-ACTION C/O Yann Chauvat

75, Chemin du château d'eau 82600 MAS GRENIER

### Remarques :

- La cotisation de "membre Bienfaiteur" est déductible des droits d'entrée si l'inscription au stage se fait durant la saison en cours (*nos "saisons" courent du 1 juillet au 30 juin*). Dès réception de leur règlement, les membres Bienfaiteurs recevront l' "Abrégé" ainsi que les 3 recueils de fascicules. En outre "l'espace membre" d'I-A leur sera ouvert à partir duquel quantité de documents pourront être téléchargés.
- La qualité de "membre Adhérent" n'est statutairement effective qu'après le suivi du "Stage de conception avion" pour des raisons évidentes de communauté de langage. Dans l'attente de cette effectivité, l'impétrant a le statut de membre "Transitaire" (*qui ne dispose que d'une voix consultative en Assemblée Générale*). Dès réception de son règlement, le futur stagiaire recevra notre nouvel "Abrégé", le restant de la documentation (une mallette de quelque 4 kg) lui étant remise en début de stage.
- Afin de pleinement tirer parti du stage, il est expressément conseillé aux candidats de lire avec une grande attention ce nouvel Abrégé qui synthétise plusieurs documents du cours.

### Mentions légales :

- L'association Inter-Action s'engage à ne pas céder, toute information vous concernant. Les données recueillies sont enregistrées dans le système informatique de gestion de l'association. Les données sont collectées et conservées en accord avec la notice d'information concernant la protection des données à caractère personnel des membres d'Inter-Action disponible sur le site internet de l'association ou par courriel à l'adresse ci-dessous.
- Conformément à la Loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, et au règlement général européen de protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'information, de rectification, d'opposition et de limitation à un traitement, d'un droit à l'oubli et à la portabilité des informations.
- Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courriel à [bureau.directeur@inter-action-aero.fr](mailto:bureau.directeur@inter-action-aero.fr) avec le mot clé antispam "RGPD" dans l'objet du message.

## Renseignements complémentaires

Votre date de naissance : [ ]

Année d'obtention de votre éventuel brevet de pilote avion : [ ]

ULM : [ ]

Vos domaines de formation : [ ]

Votre niveau de formation : [ ]

Êtes-vous autodidacte ? [ ]

Si non par quelle(s) école(s) êtes-vous passé(e) ? [ ]

Date d'obtention de votre dernier diplôme : [ ]

Quelle est la profession que vous exercez,

ou que vous avez exercée ? [ ]

Vos hobbies (autre qu'aéronautique) : [ ]

Comment avez-vous eu connaissance du stage d'Inter-Action ? [ ]

Avez-vous un projet aéronautique en cours de réalisation ? [ ]

si oui,lequel ? [ ]

Si non, quelles sont vos attentes en venant à notre stage ? [ ]